



## **La course folle à la dématérialisation continue !!!!!**

**Maintenant ce sont nos bulletins de salaire ..... Nous pouvons dire NON et la refuser**

La dématérialisation des bulletins de salaire à Pôle Emploi va permettre, si et seulement si le salarié donne son accord, l'ouverture d'un coffre-fort numérique chez DIGIPOSTE. Ce coffre-fort numérique permettra de stocker individuellement tous nos documents officiels concernant par exemple l'emploi, la santé, la mutuelle, l'électricité, la banque, les administrations etc...

Il est clair qu'à terme, et même à très court terme sans doute, tous les organismes publics ou non, nous demanderons d'utiliser ce coffre-fort. L'argumentation est toujours la même et le vocabulaire peu renouvelé : cela permet de simplifier, fluidifier, accélérer les échanges, et d'économiser ! Économiser du papier, des timbres, des enveloppes, des arbres... et des salariés... !!

Quant aux risques, nul ne les maîtrise a priori. Quand toutes nos données personnelles seront stockées (où d'ailleurs ? et par qui au fond ?) tous les scénarios seront possibles : hackers, usurpation d'identité, utilisation des données à des fins commerciales ou à des fins de contrôle... on peut tout imaginer.

L'argument de vente est que le stockage des documents dans un coffre-fort numérique est fiable, sécurisé et de longue durée. Or, tout comme les classiques documents papier, rien ne garantit l'altération, la disparition ou la destruction ces e-documents.

D'ailleurs DIGIPOSTE se refuse contractuellement à voir sa responsabilité mise en jeu en cas de perte ou de destruction des documents qui leur sont confiés. C'est tout à fait rassurant... !

Ainsi, il est recommandé de scanner, dupliquer, stocker, conserver autrement ces documents, en double, en triple... On voit bien là l'absurdité de ce système...

Alors à qui cela profite-t-il ?

Nous ne doutons pas qu'il s'agit là encore d'un marché extrêmement lucratif, qui permettra à quelques gros (comme IBM par exemple..) de s'en mettre plein les poches.

Mais, surtout il s'agit bien, là encore, d'une idéologie qui consiste à faire rentrer un peu plus dans nos cerveaux le « *tout dématérialisé* ». C'est donc encore un pas de plus dans la dématérialisation que CLL dénonce à chaque étape : dématérialisation des prestations, des inscriptions, des tickets restaurant, des factures, des recrutements... la liste est très longue rien qu'à Pôle Emploi.

**Car personne ne peut nier aujourd'hui que la dématérialisation de tous les services, sous couvert de motivations très politiquement correctes, n'a que pour seul objectif de réduire toujours plus l'intervention humaine, de faire des économies, de supprimer des emplois et de déposséder peu à peu les individus de leurs données personnelles.**